

## Contrat de quartier

### Un temps pour la concertation

**La démarche Projets de Quartier, projets d'avenir adoptée en Conseil Municipal du 7 novembre 2005 et lancée le 19 avril 2006 lors du 1<sup>er</sup> Forum des Quartiers a pour objectif de permettre à chaque Albigeois de s'impliquer activement dans l'avenir de son quartier. Habitants, représentants de la vie économique et du tissu associatif, institutions publiques, élus locaux et services techniques de la Ville imaginent ensemble les quartiers de demain et définissent les grands enjeux d'évolution pour Albi.**

#### **Un an de réflexion avec des habitants de Jarlard - Le Peyroulié**

Les Ateliers d'Avenir, organisés dans chacun des douze quartiers d'Albi, se déroulent dans un véritable esprit de co-production. Réunions ouvertes à tous, réflexions partagées en groupes de travail, échanges des points de vues de chacun... tout est mis en œuvre pour faciliter les débats et faire émerger des propositions pour le quartier.

C'est en donnant la parole à ceux qui, chaque jour, vivent dans le quartier, y travaillent et utilisent ses services, que l'on peut imaginer les meilleures solutions pour préparer l'avenir.

Lors de la première vague d'Ateliers, de mai à juillet 2006, les participants ont analysé les atouts et les faiblesses de leur quartier. Cette première réflexion a permis de mettre en exergue les grands enjeux pour chaque quartier.

Une véritable ligne directrice pour les services de la Ville qui ont pu, sur cette base, envisager des orienta-

#### **Un contrat pour Jarlard - Le Peyroulié**

Les orientations étudiées lors des Ateliers d'Avenir pour le quartier de Jarlard - Le Peyroulié sont désormais inscrites dans ce Contrat de Quartier. Il présente l'ensemble des projets envisagés pour l'avenir du quartier, projets qui prendront la forme concrète soit d'actions et de travaux, soit d'études et de réflexions, soit de concertations et de débats.

Au fil des années et de l'avancée des projets, des évaluations partagées seront menées et ce contrat, réactualisé. Régulièrement, et dans l'esprit de coproduction qui prévaut dans cette démarche, les Albigeois seront associés à son évolution.

tions, des actions capables de répondre à ces enjeux. Toutes ces propositions ont été débattues, complétées et validées par les Albigeois lors de la deuxième vague d'Ateliers d'Avenir qui s'est déroulée de novembre 2006 à mars 2007.

#### **Une démarche qui se poursuit**

Tous les participants aux Ateliers se sont retrouvés le 18 avril 2007 au 2<sup>ème</sup> Forum des Quartiers pour dresser le bilan du travail accompli ensemble depuis un an. Mais loin de représenter l'aboutissement de la démarche, ce 2<sup>ème</sup> Forum des Quartiers marque une nouvelle étape de ce processus de co-production, partie intégrante de la démarche Agenda 21 Albigeois.

#### **La concertation en chiffres**

Forums .....	2
Ateliers .....	24
Participants Albigeois .....	+ de 1 000
Actions proposées .....	+ de 300



# De la *CO-production* à la *décision*

Lors des Ateliers d'Avenir, les habitants du quartier de Jarlard - Le Peyroulié ont étudié plusieurs orientations, traduites sous la forme de projets qui seront réalisés à plus ou moins long terme. Voici la liste des projets étudiés avec les Albigeois pour Jarlard - Le Peyroulié, classés selon leur nature. En dernière page sont présentés, parmi ces projets, ceux qui seront lancés d'ici fin 2008.

Selon sa nature, un projet peut nécessiter :

- une phase d'étude et de réflexion approfondies,
- une véritable concertation avec les nombreux partenaires impliqués,
- des actions sur le terrain ou des travaux.

## Jarlard - Le Peyroulié



## ■ Actions et travaux à engager

- Renforcer les liaisons Nord-Sud, route de Millau - route de Teillet, par l'amélioration de l'existant et par la création de nouvelles voies dans le cadre du projet Technopôle (compétence de la Communauté d'Agglomération).
- Aménager une entrée de quartier route de Teillet en cohérence avec le projet communautaire de Technopôle.
- Sécuriser les conditions de circulation sur les principaux axes et carrefours du quartier et améliorer la signalisation routière.
- Développer les circuits cyclables vers le centre ville.
- Améliorer la qualité des eaux dans les ruisseaux et fossés.
- Poursuivre l'entretien du lit et des berges du Jaoutzou, du Falcou et du Causse par l'équipe municipale d'entretien des ruisseaux.
- Valoriser les points de vue remarquables vers le centre historique.
- Requalifier les squares et placettes de lotissements et aménager un espace public de rencontre au hameau du Peyroulié.
- Adapter l'offre d'équipements de proximité (aire de jeux...).



## ■ Études et réflexions à lancer

- Projet global de réfection de la rue des Agriculteurs intégrant les déplacements doux.
- Aménagement du chemin de Cambon en réponse à l'augmentation du trafic routier.
- Établissement d'un plan de circulation au sein du quartier, adapté pour les poids lourds.
- Possibilités de création de liaisons piétonnes et cyclables entre les coteaux de St Amaran, le hameau du Peyroulié et l'Echappée Verte.
- Possibilités d'extension du réseau d'assainissement collectif.

## ■ Concertations et débats à mener

- Avec Alibus pour améliorer les conditions de desserte en transports en commun notamment pour les scolaires (circuit et arrêts).
- Avec les opérateurs de télécommunication pour l'extension du réseau haut débit numérique dans les zones non desservies.
- Avec Réseau Ferré de France et la SNCF pour examiner les possibilités d'utilisation d'une partie de l'emprise de la voie ferrée en liaison piétonne et cyclable inter quartiers.
- Avec le Département pour sécuriser le carrefour entre la RD 999 (route de Millau) et le chemin du Moulin.
- Avec la Communauté d'Agglomération pour la création d'un espace de propreté enterré au hameau du Peyroulié.
- Avec la Communauté d'Agglomération:
  - pour garantir l'intégration, la qualité paysagère, de la future Technopôle ainsi que la mise en oeuvre de mesures de protection environnementale et d'espaces de transition avec les habitations voisines,
  - pour envisager l'implantation de commerces et services de proximité dans la zone d'activités, en fonction de la réalisation de la Technopôle et de l'évolution de l'urbanisation.

### Les Albigeois associés aux projets d'Albi et de leur quartier

Les Ateliers d'Avenir organisés avec les Albigeois depuis un an sont au cœur du processus de co-production, ils vont donc se poursuivre. Ils seront l'occasion d'évaluer les actions réalisées et de poursuivre la réflexion sur l'avenir du quartier. Un bilan de l'avancée des projets sera régulièrement fait devant les Albigeois dans le cadre de ces Ateliers. Le Contrat de Quartier sera ainsi réactualisé au moins tous les trois ans.

Parallèlement, les relations traditionnelles avec les Albigeois se poursuivent : réunions de quartier, petits déjeuners citoyens... mais également concertation systématique avec les habitants lors des grands projets albigeois.

## Un temps pour l'action

Suite aux débats engagés avec les Albigeois lors des Ateliers d'Avenir, certaines priorités ont pu apparaître. Le Conseil Municipal a donc décidé par délibération du 31 mai 2007 de mettre en œuvre dès maintenant certains projets.

Il peut là aussi s'agir de travaux, d'études ou de concertations. Pour permettre des validations successives par les habitants et préserver le temps démocratique des choix futurs, ces actions s'inscrivent dans le cadre du mandat municipal en cours.

2007	2008
<b>Amélioration du cadre de vie environnemental</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Etude et concertation pour l'aménagement de la placette du Peyroulié.</li><li>■ Etude pour le balisage de sentiers piétonniers sur les coteaux.</li></ul>
<b>Adaptation des équipements publics de proximité</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Etude d'opportunité pour la création d'une aire de jeux pour enfants au lotissement de la Prade.</li></ul>
<b>Organisation et sécurisation des déplacements</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Réfection du revêtement de chaussée rue Moissan.</li><li>■ Installation d'équipements de ralentissement rue Ampère.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Etudes pour la sécurisation des principaux carrefours (Cambon/Moulin, Ampère/Moissan, Ampère/Lebon).</li><li>■ Etude et mise en oeuvre d'un plan d'itinéraire pour les poids lourds.</li></ul>
<b>Dynamisation sociale et économique</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Etudes de définition de la Technopôle (Communauté d'Agglomération).</li><li>■ Négociation avec Albibus pour adapter la desserte du quartier en bus et aménager un nouvel arrêt sur le chemin de Cambon.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Suivi de l'élaboration du projet d'aménagement de la Technopôle.</li></ul>
<b>Information et participation des habitants</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Développer les opérations «portes ouvertes» des entreprises industrielles du quartier.</li></ul>	

Votre contact

Pour tous renseignements

### Hôtel de Ville

“Projets de quartier-projets d'avenir”  
16, rue de l'Hôtel de Ville  
81023 ALBI Cedex 09

Téléphone : 05.63.49.11.26  
Fax : 05.63.49.12.34  
Mail : projetsdequartier@mairie-albi.fr